

BUREAU FEDERAL

Réunion du 26 Octobre 2012 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME.

Invité : M. Jean-Yves GUINCESTRE.

Excusé : MM. Alain BERAL, Frédéric FORTE et Rémy GAUTRON,

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Raymond BAURIAUD, Patrick BEESLEY, Alain CONTENTSOUX, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.
Mme Céline PETIT.

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Frédéric FORTE, Rémy GAUTRON et Alain BERAL.

Il communique le nombre de licenciés qui est de 424.949 à ce jour, soit 22.567 licenciés de plus que l'année dernière, à la même date.

2. Dossiers spécifiques.

- Point sur l'international.

Jean-Pierre SIUTAT informe avoir assisté à deux réunions :

- La réunion de FIBA Europe avec la nomination du nouveau Secrétaire Général Kamil NOVAK.
- La réunion de la FIBA, à Genève, avec les grandes fédérations, et leurs ligues professionnelles. De nouveaux projets sont à l'étude et ont engagé de nombreux débats :
 - L'Euro se déroulerait tous les 4 ans
 - Remise en cause de la participation des joueurs NBA.
 - Problématiques économiques (notamment les droits TV).

Pierre COLLOMB a lui aussi assisté à deux réunions des Commissions Juridiques de :

- la FIBA : avec pour objectif de revoir les statuts et éviter ainsi les problèmes rencontrés.
- la FIBA Europe : étude de la réforme des statuts de FIBA Europe.

- Réunions de Zone : Bilan et perspectives.

Jean-Pierre SIUTAT expose le document de synthèse sur les 4 années du mandat passé et les projets. Ce document doit être présenté lors de chaque réunion de zone.

Bernard GAVA a assisté à la réunion de la zone Est, qui s'est déroulée le 20 octobre dernier à Nancy. De nombreuses questions ont été posées sur FBI V2. Pour l'exposé du document, il précise qu'il faut compter environ 3 heures.

Marie-Noëlle SERVAGE précise que le document contient un rappel de l'intégralité du programme réalisé ainsi que les perspectives pour l'avenir ; il permet d'expliquer la politique fédérale et de nourrir le débat.

- Assises 2013.

Jean-Pierre SIUTAT informe que les réunions de préparation des Assises 2013 de poursuivent. Les Présidents et Présidentes de Ligues et de Comités seront présents, ainsi que les Présidents des CRAMC et des CDAMC. Les répartiteurs de zones et Vincent JANCENNE seront également invités.

Concernant l'organisation, Marie-Noëlle SERVAGE précise qu'un questionnaire d'inscription sera prochainement mis en ligne sur le site internet de la FFBB. L'Hôtel où doivent se dérouler ces assises se prête bien à ce genre d'organisation puisqu'ils sont habitués à recevoir jusqu'à 500 congressistes.

3. Pôle 1 – Haut Niveau.

- NM1 et LF2 : compte rendu des réunions des 13 et 15 octobre 2012.

Philippe LEGNAME communique un point sur la réunion des clubs de NM1 qui s'est tenue le 15 octobre dernier. Deux clubs n'étaient pas représentés. Les points suivants ont été abordés :

- Projet des wild-cards de la LNB.
- Précisions sur le championnat des U20 qui sera mis en place la saison prochaine, avec la participation des équipes de Centres de Formation de la Pro B.
- Discussion sur l'avenir de la NM1, avec l'éventualité de passer de une à deux poules. Les Présidents sont favorables au maintien d'une seule poule.
- Point sur le championnat, avec le forfait de deux équipes. Il n'y aura pas de changement du calendrier sur la phase retour du championnat.
- Jean-Luc LEROUX a communiqué un point financier, avec de nombreuses recommandations.
- La question du fonds de prévoyance et son principe de fonctionnement ont été abordés.
- Discussion sur la formule du championnat et sur les ¼ de finale, avec un souhait de qualification au meilleur des deux manches (Aller / Retour / Belle éventuelle) : accord pour une mise en place sur la saison 2013/2014, avec une étude pour la mise en place en 2012/2013.
- Discussion sur les Agents Sportifs.
- Discussion sur les cartes de séjour.

La réunion s'est déroulée dans un très bon état d'esprit général.

Thierry BALESTRIERE fait le point sur la réunion de la Ligue Féminine 2 du 13 octobre dernier. 10 clubs étaient présents, sur les 12 qui composent le championnat de LF2. Les thématiques étaient les mêmes que pour la réunion de NM1. Il présente les différents points abordés :

- Point sur la formule du championnat, avec le souhait général que le calendrier ne soit pas modifié, malgré les deux forfaits.
- Point sur la situation économique des clubs, avec le souhait d'une présence plus appuyée et plus active de la Commission de Contrôle de Gestion.
- Présentation du principe du fonds de prévoyance.
- Rappel que les clubs avec une situation nette négative, ne pourront pas accéder à la LFB.

- NM1 et LFB : communication sur les décisions d'engagement et de qualification.

Jean-Pierre SIUTAT informe de l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de Laurent BUFFARD pour les propos inacceptables qu'il a tenu lors d'un point presse d'après match, à l'encontre des élus et salariés de la FFBB.

Il informe qu'une réflexion est en cours pour mettre en place une nouvelle procédure de communication sur les décisions d'engagement et de qualification.

- Commission Contrôle de Gestion : feuille de route LFB, LF2, NM1, NM2 et NF1.

Jean-Pierre SIUTAT informe que de nouveaux dossiers ont été confiés à la Commission Contrôle de Gestion :

- Mise en place d'un fonds de réserve.
 - Travaux sur les contrôles inopinés dans les divisions intermédiaires.
 - Problèmes du statut du joueur entre la NM1 et la Pro B.
 - Etude plus poussée sur la Ligue Féminine 2.
- LFB : correctif règlementaire (règlement LFB) et validation des reversements de la caisse de péréquation.

Thierry BALESTRIERE informe que des erreurs matérielles ont été commises lors des modifications du règlement de la LFB, quelques ajustements règlementaires sont donc nécessaires.

Il propose que l'article 483. Statuts des joueuses évoluant dans l'équipe ESPOIR LFB soit rédigé de la façon suivante :

Peuvent participer dans cette équipe ESPOIR LFB les joueuses relevant des statuts suivants :

- « joueuse en formation » titulaire d'une licence **Blanche, Verte ou Jaune**
- « joueuse amateur »
- « joueuse professionnelle » titulaire d'une licence **Blanche, Verte ou Jaune**, revenant d'inaptitude physique telle que définie dans ce règlement.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

Thierry BALESTRIERE informe qu'une réunion de travail s'est tenue le 25 Octobre pour valider les versements de la caisse de péréquation. Malgré de multiples relances, un club n'a pas communiqué les documents demandés. Il propose donc :

- Pour cette saison :
 - Versements au plus tôt pour les clubs validés
 - Attribution si complément de d'information pour Tarbes.
 - Refus d'attribution pour Perpignan (non production de documents).
- Pour la saison à venir :
 - Mise en qualité du document budget demandé
 - Retouches possibles des critères

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

Il demande qu'une étude poussée des chiffres proposés soit faite, au niveau de la formation.

- LNB : compte rendu de la Commission mixte FFBB/LNB du 16 octobre.

Jean-Pierre SIUTAT communique un point sur la réunion de la Commission mixte FFBB/LNB qui s'est tenue le 16 octobre dernier et les thèmes qui y ont été abordés :

- Point sur le dossier des wild-cards, les transferts des droits sportifs et les travaux en projet.
- Championnat U20 masculin avec la participation des équipes espoirs Pro B obligatoire.
- Parcours de l'excellence sportive.
- Bilan de ce début de saison.

La Ligue Nationale de Basket souhaite aborder la question de la convention. Une réunion de travail doit être organisée, avec pour objet une discussion sur le protocole financier.

Philippe LEGNAME pense que le président de la Commission Sportive de la FFBB devrait être invité à assister aux réunions de la Commission Sportive de la LNB, afin d'éviter les problèmes de calendrier.

4. Pôle 2 – Formation.

- Statut de l'Entraîneur : liste définitive des décisions et sanctions suite à la réunion du 14 septembre.

Bernard GAVA informe que de nouvelles vérifications ont été effectuées sur la liste proposée et validée au Comité Directeur des 5 et 6 Octobre 2012.

Le Bureau Fédéral valide, à l'unanimité des membres présents, les modifications de sanction proposées.

Concernant le cas de l'entraîneur suspendu, Bernard GAVA explique que la Commission Juridique propose que la phrase "sauf cas particulier" soit ajoutée à l'article 22.8 du Statut de l'Entraîneur.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Rémunération des Formateurs INFBB.

Bernard GAVA informe qu'une évolution est nécessaire, afin que les formateurs puissent percevoir une rémunération, avec la mise en place d'une fourchette en fonction du niveau d'intervention.

Matthieu SOUCHOIS précise qu'il est question de régulariser des pratiques existantes. Une étude a été réalisée sur le territoire et qu'il est question de fixer le montant en fonction du niveau de formation dispensée.

Jean-Pierre SIUTAT demande qu'une proposition soit faite au prochain Bureau Fédéral du 23 Novembre 2012.

- CR réunion CMN FFBB/UGSEL.

Bernard GAVA fait un point sur la réunion FFBB/UGSEL qui s'est tenue et où les points suivants ont été abordés :

- Participation au Challenge Benjamin(e)s avec des non-licenciés.
- L'UGSEL est intéressé pour participer à l'Opération Basket Ecole.
- Présence d'écoles sur le Championnat d'Europe Féminin 2013.

Les relations entre l'UGSEL et la FFBB sont très bonnes, il faut les entretenir.

- Divers : CPC Référentiel OTM CDF et Statisticiens – TA – Module de formation à la gestion associative – Précisions sur les formations BP JEPS.

Bernard Gava fait le point :

- Taxe d'apprentissage : une étude a été réalisée par le Pôle 2 afin de connaître les possibilités d'obtention d'une habilitation pour percevoir la taxe d'apprentissage. Une présentation sera faite lors du Bureau Fédéral du 23 Novembre 2012.
- CPC Référentiel OTM CDF et Statisticiens : création d'une Commission Paritaire Consultative pour mettre en place le référentiel OTM, avec le souhait d'y intégrer certains anciens membres. Ouverture du CPC Statisticien, pour faire un référentiel et pouvoir ensuite mettre en place une formation.

Concernant le module de formation à la Gestion Associative, Matthieu SOUCHOIS informe que la FFBB est agréé pour mettre en place cette formation. La proposition d'un projet "clés en main" sera faite pour la saison 2013/2014.

Jean-Pierre de VINCENZI apporte des précisions sur les formations BP JEPS, mises en place suite à la demande de certaines fédérations de sport collectif, mais qui est maintenant devenue trop généraliste. Le souhait est de l'orienter sur différentes spécialités sportives. Une étude est en cours pour déterminer un lien avec une formation bien ciblée, et un développement sur le territoire.

5. Pôle 3 – Communication – Marketing – Événementiel.

- Euro 2013 Féminin.

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point suite à la réunion du 12 octobre dernier :

- Point sur l'engagement des collectivités territoriales.
- Signature des conventions dans les meilleurs délais.
- Réunion du COL tous les mois, puis tous les 15 jours à partir de Janvier 2013.
- Collaboration entre FFBB Store et le COL de l'Euro 2013 pour la vente de produits dérivés.
- Les démarches auprès de la Commission Européenne n'ont pas abouti.

Concernant la billetterie, il rappelle que c'est un dossier très technique. A l'ouverture de la billetterie, 22.000 places étaient disponibles, et à ce jour, la première partie des quotas est complet. Il ne faut pas hésiter à expliquer qu'il risque d'y avoir de nouvelles places disponibles plus tard.

Jean-Pierre HUNCKLER informe que le projet sociétal, ainsi que la composition du Jury seront présentés au Bureau Fédéral du 23 Novembre 2012.

Cathy GISCOU rappelle qu'en marge de l'Euro 2013 Féminin, des actions d'accompagnement ont été mises en place avec l'UNSS, l'UGSEL et l'USEP.

- JNA : le programme 2012 et le film "Allez l'Arbitres" en partenariat avec la Poste.

Raymond BAURIAUD expose le programme des JNA 2012 :

- Les journées nationales de l'arbitrage 2012 (JNA) se dérouleront du 26 au 29 octobre. Elles ont pour but de valoriser les arbitres auprès du grand public et des licenciés des quatre sports impliqués dans un partenariat avec La Poste.
- Il s'agit également de participer au processus de sensibilisation des jeunes pour les amener vers l'arbitrage.
- Un protocole sera appliqué dans chaque département. Pour cela, un kit protocole a été envoyé à tous les Comités Départementaux ainsi qu'aux clubs professionnels :

Avant le coup d'envoi au centre du terrain :

- Haie d'honneur par de jeunes basketteurs aux couleurs de La Poste et des Journées de l'Arbitrage à l'entrée des joueurs sur le terrain.
- Photos des équipes, joueurs et arbitres autour d'un panneau « La Poste – Tous Arbitres ».
- Echange de fanions "Tous Arbitres" par les capitaines des équipes

Coups d'envoi :

- Donné par un jeune arbitre sélectionné au préalable par la CDAMC.

Après match :

- Rencontre entre le jeune arbitre qui aura donné le coup d'envoi et les arbitres qui ont officié.

Concernant le Film "Allez l'Arbitre, Raymond BAURIAUD informe que dans le cadre de son partenariat, et pour poursuivre la logique de sensibilisation à la problématique arbitrale, La Poste, a réalisé en collaboration avec les fédérations un documentaire « Allez l'arbitre » sur l'arbitrage amateur. Ce documentaire permet de mieux comprendre la vie quotidienne et les motivations de ces milliers d'arbitres qui, tous les week-ends, donnent aux sportifs les moyens de s'exprimer. Il s'agit de portraits de 5 arbitres de sports, de niveaux et de régions différentes, comme Vincent Janssen pour le basket qui officie en Picardie. Ce documentaire sera diffusé dans toutes les régions de France et sera accompagné de débats autour d'extraits. L'avant-première a eu lieu au Gaumont Champs Elysées le 17 octobre dernier en présence de nombreuses personnalités et de l'ensemble des partenaires.

Jean-Pierre SIUTAT précise que ce film est un excellent documentaire. Il souhaite en faire la projection lors des Assises 2013.

Raymond BAURIAUD rappelle que comme chaque année, La Poste offre une chemise aux nouveaux arbitres. Ces remises se déroulent entre le 16 octobre et le 1^{er} Décembre 2012, dans chaque département, dans la mesure du possible, avec les trois autres sports concernés par les JNA (rugby, football, handball).

Concernant les journées de formation, elles se déroulent entre le 29 octobre et le 4 novembre. Tous les comités départementaux ont reçu un kit formation pour cette occasion.

Il informe, par ailleurs du lancement de l'Opération Noël au Basket sur le site internet de la FFBB. En 24 heures, 35.000 participants se sont inscrits, soit environ 350 clubs. Cette opération est réalisée en partenariat avec Ferrero.

6. Pôle 4 – Territoires.

- Comité de Gironde.

Jean-Pierre SIUTAT informe de la demande du Comité de Gironde concernant la mise en œuvre de la pratique en 4x4, sur la catégorie Benjamin(e). La demande a été étudiée par la Direction Technique Nationale.

Une discussion s'engage.

D'un avis général :

- Le 4x4 est un moyen pédagogique de pratique et un moyen de fidélisation.
- La FFBB n'est pas tenue de délivrer ce titre pour une compétition, cela reste à la discrétion et sous la responsabilité du Comité Départemental.
- Il faut adapter la pratique du 4x4 à la réalité de terrain et surtout préserver la santé des enfants.

En conclusion, chaque territoire (LR ou CD) doit, en fonction des réalités locales, réfléchir à trouver une formule qui tire les meilleurs joueurs vers le haut sans oublier ceux qui viennent pour le plaisir. La FFBB considère que la pratique du 4x4 est un moyen pédagogique et de fidélisation intéressant dans le cadre d'une évolution vers la pratique du 5x5. Selon la densité locale de licenciés, le 4x4 peut permettre de résoudre l'organisation de la pratique du basket chez les jeunes. Néanmoins, cette dernière doit être accompagnée d'une adaptation réglementaire (temps de jeu, dimensions du terrain...). Ainsi, conformément à la délégation ministérielle attribuée à la FFBB, la délivrance de titre de champions départementaux ou régionaux ne peut normalement que concerner la pratique du 5x5. Cela n'empêche aucunement les territoires (CD ou LR) d'organiser une compétition (ex. challenge ou trophée) autour du 4x4.

- Label Ultra Marin.

Jean-Marc JEHANNO expose le projet de Label Ultra Marin réalisé en collaboration avec la Commission des Jeunes. Ce projet a été adressé aux Ligues des Dom/Tom pour avis et leurs retours sont attendus pour le 5 Novembre 2012.

- 3x3 : compte rendu de la réunion d'information du 17 Octobre.

Jean-Pierre de VINCENZI informe que chacune des deux réunions d'information s'est tenue devant environ 40 personnes. L'organisation des tournois de 3x3 a été abordée, la pratique, la réglementation, le mode de fonctionnement du haut niveau (Championnat du Monde FIBA). Un référent de la FIBA était également présent pour expliquer les modalités d'inscription sur la plateforme. De nombreux échanges d'expérience ont eu lieu. Alain GAROS fera un point plus exhaustif au Bureau Fédéral du 23 Novembre 2012.

- Licences Contact et projets d'actions menés par les territoires.

Jean-Pierre SIUTAT : après un tour d'horizon des structures, le projet ne semble pas vraiment assimilé dans tous les territoires. Un courrier de rappel d'information sera fait, avec des précisions sur chaque type de licence.

Une enquête sur les projets d'actions menés par les territoires en lien avec la licence contact sera réalisée.

Quand le projet sera bouclé, une personne ressource sera désignée pour se charge de l'accompagnement de ce projet.

7. Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- Transferts des droits sportifs : orientations réglementaires.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'il a été décidé de considérer dans nos règlements, qui seront présentés au Comité Directeur de mars 2013, que le Bureau Fédéral aura la possibilité d'attribuer le transfert des droits sportifs à titre dérogatoire.

Dans le même ordre d'idée, Thierry BALESTRIERE demande qu'une réflexion soit menée pour éviter que l'arrêt d'une équipe première (à un certain niveau) entraîne l'arrêt des autres équipes du club.

- FBI V2.

Jean-Marc JEHANNO informe que la nouvelle base FBI V2 rencontre toujours quelques erreurs, dont les corrections sont faites dès que possible par la société Umanis, ou en interne quand cela est possible. Des adaptations sont en cours, ainsi que des améliorations sur le 1^{er} tour national de la Coupe de France.

- Informations Générales.

Marie-Noëlle SERVAGE évoque le problème rencontré avec la Licence Contact Avenir, lié à l'Opération Basket Ecole, et notamment la récupération d'informations sur les enfants.

Une discussion s'engage.

En conclusion, le projet est maintenu et fonctionnera tel que proposé cette saison.

Marie-Noëlle SERVAGE informe qu'une enquête avait été demandée à la Commission Juridique concernant le club du CASE Basket et des défauts de contrats. Après cette enquête, ce dossier a été transformé en ouverture de dossier disciplinaire.

Concernant IFFBB, Marie-Noëlle SERVAGE expose une présentation faisant le point sur le lancement de la plateforme et qui sera adressé aux membres. Après étude le groupe de travail propose de s'orienter sur 3 axes :

- 1 - Enrichir la base de documents partagés
- 2 - Communiquer sur les projets et leurs initiateurs
- 3 - Récompenser les meilleurs projets

En conclusion, après avoir fait un travail important en amont pour enrichir la base iFFBB, l'idée est d'axer la communication sur les expériences que les utilisateurs peuvent trouver sur la plateforme afin de les inciter à consulter régulièrement le site. De l'autre côté, un mécanisme de récompenses des meilleurs documents pourrait permettre d'encourager dans un premier temps les utilisateurs à partager leurs expériences et ainsi enclencher le cercle vertueux.

Marie-Noëlle SERVAGE communique le trombinoscope des Présidents des Ligues et des Comités. Ce document paraîtra dans le prochain numéro de Basketball Magazine.

Elle informe les membres du décès de Gérard LEBRUN, Président du Comité Départemental des Côtes d'Armor.

Les membres du Bureau Fédéral adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

8. Questions Diverses.

- Thierry BALESTRIERE fait écouter aux membres l'un des jingles réalisé par Shirley SOIGNON pour la promotion du Basket et pour que chaque club de la LFB puisse faire l'annonce qu'une des « Braqueuses » viendra jouer chez eux. Ce clip est à destination des partenaires radio des clubs.
- Cathy GISCOU informe du lancement d'une "Newsletter" de la Commission des Jeunes sur l'Euro 2013 Féminin.
- Jean-Marc JEHANNO communique un point du groupe de travail sur les Assurances. Il informe que 3 propositions ont été retenues et que les sociétés seront reçues pour la présentation de leur projet.

- Jean-Yves GUINCESTRE : à la lecture du compte rendu du Conseil des Ministres et notamment les interventions de la Ministre de la Santé et de la Ministre des Sports, il faut savoir si la fédération doit s'engager dans la dimension "Sport-Santé". A noter une possible modification du certificat de non contre indication à la pratique sportive.
- Jean-Pierre SIUTAT rappelle la proposition de Gérald NIVELON de créer un livret d'accueil pour les nouveaux élus et demande qu'une présentation du projet soit faite au prochain Bureau Fédéral du 23 Novembre 2012.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 23 Novembre 2012 à Paris.